



Newsletter Octobre 2024



Aymeric CHAMPEIL

T : 06 72 53 30 29
[aymeric.champeil@
mypensionxper.com](mailto:aymeric.champeil@mypensionxper.com)



Christophe OLIVIER

T : 06 88 34 77 19
[christophe.olivier@
mypensionxper.com](mailto:christophe.olivier@mypensionxper.com)

My PENSION

Paris : 10 rue Lord Byron 75008
Bordeaux : 2 rue Marc
Sangnier 33130 Bègles
T. +33 1 45 00 09 40
F. +33 1 45 00 09 47
contact@mypensionxper.com
www.mypensionxper.com

SAS au capital de 100 000€
RCS 881 739 858 Bordeaux
Enregistrée à l'ORIAS sous le
numéro 20002563 (www.oriass.fr)
en qualité de :
- Conseiller en investissements
financiers adhérent de la
CNEF Patrimoine association
agrée par l'Autorité des
Marchés Financiers (AMF)
- Intermédiaire en Assurance
sous le contrôle de l'Autorité de
Contrôle Prudential et de
Résolution (ACPR)

A suivre LE FOCUS DU MOIS en page 2 : L'ABECEDAIRE MY PENSION xPER

L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

La baisse des taux : les marchés l'attendaient, la FED l'a fait... et pas à moitié. Pour initier cette nouvelle phase, la banque centrale américaine n'a pas hésité à réduire de 0,50% ses taux directeurs. Bonne nouvelle de constater que la FED ne craint plus autant une résurgence de l'inflation. Mais faut-il aussi y voir une inquiétude sur leur analyse de la situation réelle de la croissance et l'emploi ? C'est logiquement que cette décision a pesé sur un dollar désormais moins rémunérateur et a rassuré les marchés actions américains (S&P500 +2,0%) plus que les européens (Eurostoxx50 +0,9%). La Chine a enfin mis en place un plan de soutien de son marché boursier et immobilier, avec un effet direct non seulement sur les valeurs chinoises mais aussi sur les sociétés exposées à la région. En particulier le secteur du luxe a rebondi sur l'annonce mais reste très négatif sur l'année. Les marchés obligataires bénéficient assez modérément de la baisse des taux courts dans la mesure où celle-ci était déjà largement reflétée sur les taux longs. L'or continue son excellent parcours. La situation géopolitique toujours plus dégradée n'a pas entraîné de tensions sur le pétrole qui stagne.

Même si nous saluons la concrétisation de la baisse des taux, nous restons prudents face aux incertitudes sur la croissance économique mondiale. Nous nous contentons de renforcer des positions dont la baisse nous semble exagérée au vue des perspectives. Nous continuons à penser que la question majeure qui devrait déterminer l'évolution des cours sur le reste de l'année est la capacité des entreprises à maintenir leurs résultats dans un environnement de croissance atone (voire de courte récession).

L'ACTUALITE DE L'EPARGNE RETRAITE

La mission d'information sur la fiscalité de l'épargne retraite par capitalisation, interrompue par la dissolution, a enfin rendu son rapport à la Commission des finances de l'Assemblée nationale. Il en ressort que la création du PER par la loi PACTE a indéniablement contribué au développement de l'épargne retraite en France, mais celle-ci reste encore relativement modeste, notamment parmi les ménages les plus modestes et les plus jeunes. Le rapport identifie plusieurs freins parmi lesquels la complexité fiscale et sociale et le manque d'information et de lisibilité. Il préconise des mesures pour y remédier et propose pour les ménages modestes de privilégier les PER collectifs. A suivre...

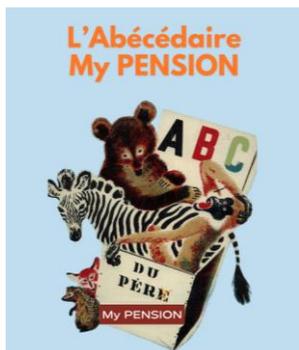
Le baromètre 2024 de l'épargne en France et en régions réalisé par l'IFOP révèle que si 14% des actifs a déjà souscrit un PER, près de 41% ont l'intention de le faire. Sachant que 84% des sondés pensent qu'il est nécessaire d'épargner par soi-même pour se constituer un revenu supplémentaire afin de compléter sa future pension de retraite.

My PENSION fait aussi l'actualité avec le lancement de notre nouveau parcours 100% digital pour souscrire et gérer son épargne retraite. Désormais, les futurs clients peuvent souscrire à My PENSION xPER directement depuis [notre site internet](#) en toute autonomie et en seulement quelques minutes. Les clients, quant à eux, peuvent accéder à un espace personnel de dernière génération pour visualiser leur PER et réaliser les actes de gestion financière tels que des versements ponctuels ou encore des arbitrages.



Le focus du mois

L'ABECEDAIRE MY PENSION xPER



La rentrée des classes est déjà derrière nous.

Mais pour rester dans l'ambiance, nous vous proposons un petit clin d'œil à un abécédaire paru pour la première fois en 1936 et de nombreuses fois réédité : « L'ABC du Père Castor ».

A chaque lettre de l'alphabet, un mot de vocabulaire correspondant à notre plan d'épargne retraite My PENSION xPER et sa définition.

Histoire de bien se préparer pour les versements de fin d'année ...



comme Arbitrage

L'action de modifier la répartition de vos investissements entre les différents supports financiers au sein de votre PER. Avec My PENSION xPER, les arbitrages en ligne sont gratuits...



comme Bénéficiaire

Le bénéficiaire du contrat est l'adhérent tant qu'il est en vie. Il désigne dans une clause bénéficiaire la ou les personnes qui bénéficieront des prestations prévues en cas de décès selon les options qu'il a choisies (capital ou rente).



comme Clean Shares

Des parts de fonds d'investissement sans rétrocession de commission pour les intermédiaires. Pas de rétrocessions, plus de transparence et ... moins de frais ! My PENSION xPER est le seul PER grand public à bannir les rétrocessions en offrant uniquement des Clean Shares, des fonds indiciels (ETFs) et des titres vifs.



comme Durabilité

Critère qui évalue l'impact environnemental, social et de gouvernance (ESG) des placements dans le cadre d'une épargne socialement responsable (ISR). My PENSION xPER propose une gamme d'investissements responsables pour ses clients soucieux de durabilité.



comme e-Contrat

Contrat d'épargne retraite souscrit et géré intégralement en ligne via une interface digitale... comme pour le PER My PENSION ! Sachant que nos experts restent aussi à votre disposition pour vous conseiller au mieux dans votre démarche d'épargne retraite.

comme Frais

Coûts liés à la gestion d'un PER, incluant notamment frais sur versements, de gestion du contrat, de gestion des fonds, d'arbitrage, de rente et parfois de sortie.... My PENSION propose un grille de frais transparente et optimisée grâce à son approche unique de suppression des rétrocessions.

comme Gestion

Libre ou Pilotée ? Pour sélectionner les investissements de votre PER, à vous de choisir entre nous confier la gestion ou vous en occuper librement !

comme Horizon Retraite

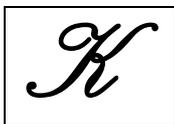
Mode de gestion qui évolue en fonction de la proximité de votre retraite. Le risque de votre portefeuille diminue automatiquement au fur et à mesure de l'approche de votre départ à la retraite.

comme Imposition

Le PER dispose d'une fiscalité attractive à l'entrée avec une déductibilité des versements volontaires des revenus imposables dans la limite de plafonds. My PENSION propose un [simulateur d'avantage fiscal](#) en ligne et nos experts sont sur le pont pour répondre à toutes vos questions sur ce sujet délicat.

comme Justificatifs

Documents requis pour souscrire : un justificatif d'identité, un RIB et un justificatif de domicile de moins de 3 mois... c'est tout !



comme Kpital (Capital)

Accumulation de patrimoine dans votre PER pour vivre une retraite sereine. A la sortie, vous avez le choix de sortir votre capital en une fois, en fractionnant vos sorties en capital ou en le transformant en rente. Nos experts seront là pour vous aider à faire le choix qui vous convient.



comme Loi Pacte

C'est LA réforme législative de 2019 qui a permis de simplifier et moderniser les produits d'épargne retraite, notamment via la création du Plan d'Épargne Retraite (PER), regroupant à la fois les contrats individuels (PERP, Madelin, Pefon...) et collectifs (PER Collectifs, contrats article 83).



comme Mandat

Option offerte aux clients de My PENSION de déléguer les arbitrages de leur contrat à nos experts selon un profil déterminé : Smart Allocation de fonds indiciels, Conviction en actions ou Flexible en fonds.



comme Notice

Document d'information détaillant toutes les caractéristiques et options d'un contrat d'épargne retraite.



comme OPC (Organismes de Placement Collectif)

Souvent désignés comme fonds d'investissement, ce sont des véhicules collectifs d'investissement sur des valeurs mobilières. Lorsqu'ils visent à répliquer un indice, ils sont qualifiés de fonds indiciels. Et lorsque ceux-ci sont cotés en bourse, on parle d'ETF (Exchange Traded Funds).



comme Plus-Value

Augmentation de la valeur du capital accumulé au sein du PER au-delà des versements effectués. La répartition du capital entre versements et plus-values influe sur la fiscalité à la sortie du PER.



comme Quatre-vingt-trois (Article 83)

Article du Code Général des Impôts qui régit des contrats d'épargne retraite supplémentaire souscrits par l'entreprise au profit de salariés permettant un complément de retraite sous forme de rente. Les anciens contrats



Les articles 83 sont progressivement remplacés par des PER Obligatoires dont la structure est identique aux PER individuels comme My PENSION xPER. Les contrats article 83 et leurs successeurs PER obligatoires sont transférables sur My PENSION xPER si le salarié a quitté l'entreprise. Il ne faut pas les confondre avec les PER collectifs qui s'adressent à tous les salariés d'une entreprise et sont majoritairement alimentés par les dispositifs de participation, d'intéressement et d'abondement.



comme Rente viagère

Revenu périodique versé par l'assureur jusqu'au décès de l'assuré. Le montant de la rente viagère est calculé en fonction du capital accumulé et de l'espérance de vie selon une table statistique de mortalité. Les experts My PENSION peuvent vous décrypter son calcul et vous expliquer les différentes options disponibles : réversion, paliers, annuités garanties...



comme Sortie

Le capital accumulé sur un PER est théoriquement bloqué jusqu'à la retraite. Sauf circonstances exceptionnelles : financement de l'acquisition d'une résidence principale (sauf dans certains cas), aléa de la vie (décès du conjoint, invalidité, chômage prolongé...). La sortie du PER à la retraite se fait sous forme de capital en une ou plusieurs fois ou en rente.



comme Transfert

Le fait de changer d'assureur ou de verser les fonds d'un ancien contrat (PERP, Madelin, article 83...) sur un PER. La loi PACTE a institué le libre transfert des PER. Avec My PENSION, vous avez juste à signer un bulletin de transfert avec les justificatifs de l'ancien contrat et nous nous occupons avec GENERALI du transfert sur votre contrat My PENSION xPER.



comme UC (Unités de Compte)

Nom générique donné à tous les supports d'investissement dans un PER, hormis le fonds euros de la compagnie. Alors que le fonds euros est un support sécurisé garantissant le capital, les UC présentent un risque de perte en capital. Au sein des UC, on distingue généralement les titres vifs (actions voire obligations), les OPC, les ETF, les produits structurés...



comme Versement

Acte de virer une somme d'argent sur son PER. Avec My PENSION xPER, vous pouvez faire vos versements en ligne, qu'ils soient libres ou programmés.



comme www.app.mypensionxper.com

L'adresse internet pour démarrer un parcours digital de souscription à My PENSION xPER.



comme xPER

Notre PER avec GENERALI : My PENSION xPER



comme Y a plus qu'à

Y a plus qu'à cliquer sur le lien ci-dessus pour démarrer votre parcours d'épargne retraite... ou [prendre rendez-vous](#) sur notre site vous si vous préférez être accompagné dans votre démarche



comme Zéro (frais sur versements, arbitrages, arrérages)

Zéro frais sur versements, Zéro frais sur arbitrages en ligne, Zéro frais sur arrérages (versements des rentes).
Mais un maximum de bons conseils pour vous aider à réussir votre démarche d'épargne retraite.
Telle est notre promesse My PENSION xPER.